KHAMS ENGINEERING SRL
Bureau d'étude en stabilité
Boulevard Lambermont 213
1030 SCHAERBEEK
Belgique

Note technique 1 – Quai de Mariemont 53 à 1080 Bruxelles

Rev	N°Projet	Date	Détails de révision	Auteur
0	26121	31/10/2026	Première diffusion	KKAD

1. Introduction et objet de la mission :

À la suite d'un important incendie s'étant déclaré dans la nuit de vendredi 30 octobre à samedi 31 octobre 2026 dans un bâtiment situé au 53 quai de Mariemont, à Molenbeek-Saint-Jean, nous avons procédé à une analyse en stabilité, le samedi 31 octobre 2026 de 11h00 à 15h00, des bâtiments situés dans l'entourage du bâtiment incendié. Vous trouverez dans la présente note technique nos observations et avis.



Figure 1: Incendie dans un bâtiment situé au 53 quai de Mariemont

2. Observations et constats des bâtiments avoisinants les bâtiments incendiés

À la suite de l'important incendie, nous avons eu accès à six bâtiments exposés à l'incendie :

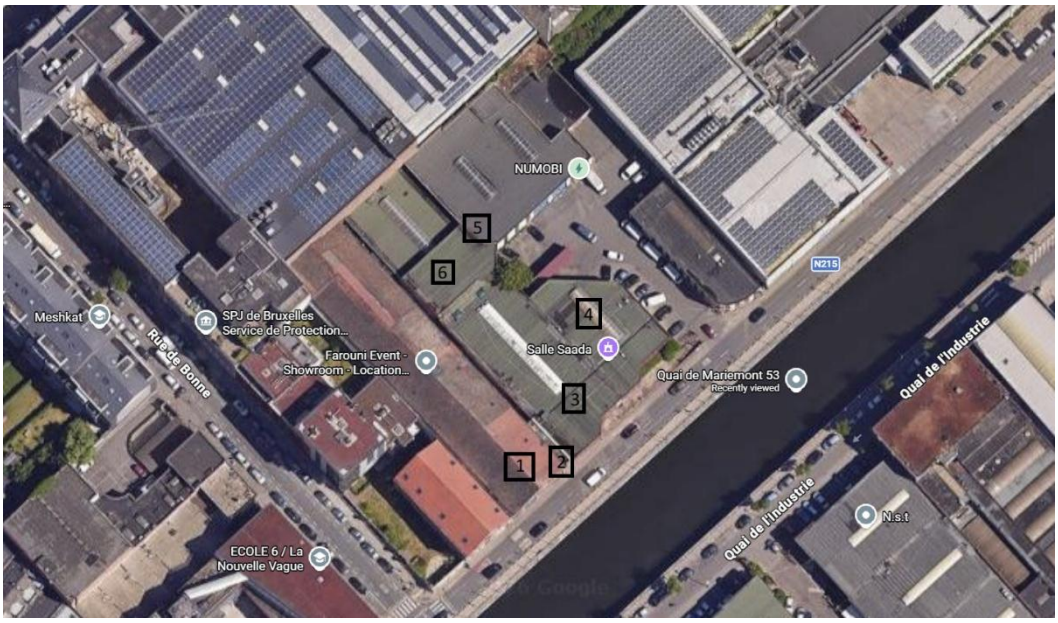


Figure 2: vue en plans des six bâtiments exposés à l'incendie

<u>Bâtiment 1</u> :

Le bâtiment numéroté 1 qui est un showroom et location matériel événementiel a été légèrement touché par l'incendie au niveau de la corniche et de quelques chevrons en contact avec la corniche que nous préconisons de réparer sans urgence :





Figure 3: corniche incendiée (gauche) et chevrons endommagés (droite)

Le bâtiment 1 ne présente pas de risque au niveau de la stabilité de la structure portante.

<u>Bâtiment 2</u> :

Le bâtiment numéroté 2 est une petite maison qui a subi d'importants dégâts lors de l'incendie au niveau du mur mitoyen en contact avec le foyer l'incendie :



Figure 4: Dégâts dans le mur mitoyen au bâtiment incendié

Etant donné les dégâts et la déformation dans le mur mitoyen, nous préconisons d'étançonner le mur mitoyen lorsque le bâtiment 3 sera démoli afin d'empêcher le mur mitoyen de continuer à se déformer et d'entrainer les planchers du premier étage et de la toiture dans cette déformation.

<u>Bâtiment 3</u> :

Le bâtiment UDC numéroté 3 a été exposé aux flammes et a subi des dégâts et des déformations irréversibles aux niveaux de la structure portante en bois de la toiture et métallique de la façade avant :



Figure 5: Dégâts irréversibles au niveau de la toiture et de la façade avant

Etant donné le risque d'effondrement du bâtiment 3, il a été préconisé d'interdire l'accès à la route aux voitures et aux trottoirs aux piétons par le placement de barrière de sécurité comme illustré par les lignes rouge à la figure ci-dessous :

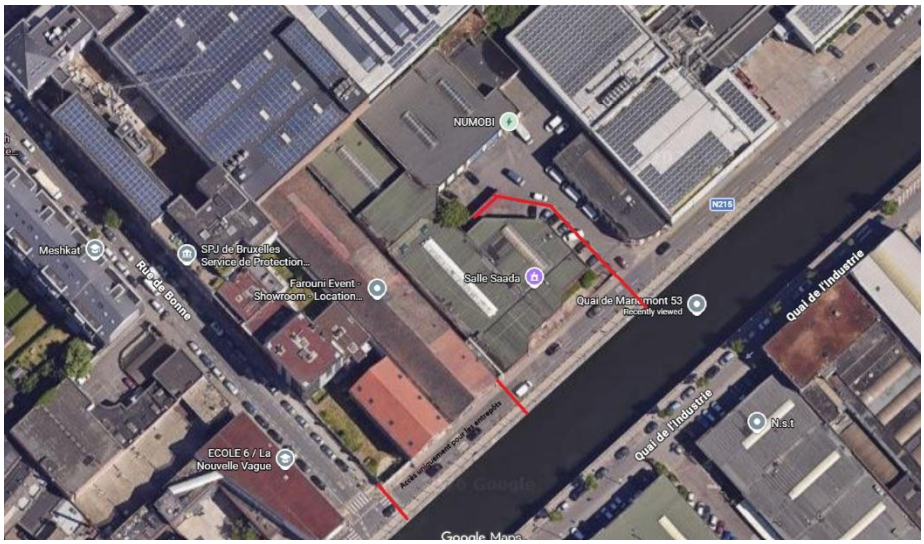


Figure 6: Placement de barrières de sécurité pour assurer la sécurité des usagers

<u>Bâtiment 4</u> :

Le bâtiment numéroté 4 qui est la salle Saada a été touché par l'incendie au niveau du mur en béton de la façade arrière à la jonction avec le bâtiment incendié avec une déformation et fissuration du mur en béton et des infiltrations d'eau au niveau de la toiture qui ont engendré des tâches dans les faux plafonds :



Figure 7: Déformations du mur de la façade arrière de la salle Saada

L'utilisation de murs en béton préfabriqué indépendants de la structure métallique est une solution technique courante pour la construction de bâtiments industriels. Cette approche dissocie la fonction d'enveloppe ou de cloisonnement gérée par le béton de la fonction de portance principale de la toiture gérée par la charpente métallique. De ce fait, le remplacement du mur en béton préfabriqué endommagé par l'incendie est une opération technique courante qui offre une grande flexibilité puisque la stabilité globale du bâtiment n'est pas compromise pendant les travaux.



Figure 8: Illustration de l'utilisation de murs en béton préfabriqué indépendants de la structure métallique

Au niveau de la toiture du bâtiment, nous préconisons de retirer une partie du faux plafond afin d'analyser si la charpente de la toiture a subi des déformations ou des dégats à la suite à l'incendie :



Figure 9: Analyser si la charpente de la toiture a subi des déformations ou des dégâts à la suite de l'incendie



Figure 10: Infiltration d'eau à la suite de l'incendie

<u>Bâtiment 5</u> :

Le bâtiment KPM numéroté 5 a été fortement touché par l'incendie au niveau du mur mitoyen à la jonction avec le bâtiment incendié avec une déformation et fissuration du mur et dégradation au niveau de la charpente métallique.



Figure 11: Dégradation du mur mitoyen et de la charpente métallique

<u>Bâtiment 6</u> :

Le bâtiment numéroté 6 a été exposé aux flammes et a subi des dégâts et des déformations irréversibles aux niveaux de la structure portante entrainant une démolition.



Figure 12: Démolition du bâtiment exposé aux flammes

À la suite de cette note technique, nous restons à votre disposition pour tout avis complémentaire.

Karim KADIRI
Ingénieur des constructions
Pour KHAMS Engineering